

**L'hon. M. Lapointe:**

1.	1948-1949	
a) Timbres-poste . . . . .	\$56,317,569.86	
b) Timbreuses à compteur	26,772,032.53	
c) Poste payée au comptant	6,543,115.20	

Total . . . . .	\$89,632,717.59	
	1949-1950	

a) Timbres-poste . . . . .	\$57,249,306.24	
b) Timbreuses à compteur	29,518,634.76	
c) Poste payée au comptant	6,774,075.51	

Total . . . . .	\$93,542,016.51	
-----------------	-----------------	--

2.		
Transport postal 1948-1949		1949-1950
Terrestre . . . \$20,541,504.03	\$21,769,719.71	
Maritime . . . 2,512,115.95	2,117,488.80	
Aérien . . . . 7,772,492.33	8,298,202.31	

**SERVICE DE TRANSBORDEUR ENTRE NORTH-SYDNEY ET PORT-AUX-BASQUES****M. Higgins:**

Quelles mesures a-t-on prises en vue d'assurer un service de transbordeur pour le transport des véhicules à moteur entre North-Sydney et Port-aux-Basques?

**L'hon. M. Chevrier:** Il y a quelque temps, le premier ministre de Terre-Neuve a demandé au gouvernement fédéral de prendre des mesures en vue d'assurer un service de transbordeur pour le transport des véhicules à moteur entre North-Sydney et Port-aux-Basques. La question fait l'objet d'un examen sérieux.

**QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS****IMPORTATIONS D'ALBUMINE****M. Knight:**

1. Combien de livres d'albumine (blanc d'œufs, en poudre ou en cristaux), a-t-on importées au Canada, en 1949 et en 1950 jusqu'à ce jour?

2. Quelle quantité a-t-on importée de chaque pays, au cours de chaque mois, par chaque port d'entrée?

3. En a-t-on importé de Chine, au cours de la période mentionnée? Dans le cas de l'affirmative, quelle quantité?

**M. McIlraith:** Je dépose le document.

**BASES AÉRIENNES DES ÉTATS-UNIS AU CANADA—EMBAUCHAGE DE CIVILS CANADIENS****M. Black (Cumberland):**

1. Les civils canadiens employés aux bases aériennes des États-Unis à Goose-Bay, au Labrador, et à d'autres endroits au Canada sont-ils rémunérés en argent canadien? Dans le cas de l'affirmative, pour quels motifs?

2. Ces civils canadiens étaient-ils antérieurement rémunérés en argent des États-Unis?

3. Ces civils canadiens doivent-ils payer leurs repas, leur logement, leur entrée aux cinémas, leurs frais de cantine, etc., en argent des États-Unis? Dans le cas de l'affirmative, pour quels motifs?

4. Ces civils canadiens ont-ils droit à des prestations d'assurance-chômage? Sinon, pour quels motifs?

5. Quel est le nombre des Canadiens aux aéroports relevant des autorités américaines?

**DEMANDES DE DOCUMENTS****BRISE-LAMES DE BONAVENTURE****M. Courtemanche:**

Copie de toutes listes de paie indiquant le nom de toutes les personnes employées à la construction d'un brise-lames dans la paroisse de Bonaventure, comté de Bonaventure (Québec), et les sommes qui leur ont été versées, ainsi que de la liste de tous les matériaux utilisés lors de ces travaux.

**QUAI DE SAINT-CHARLES DE CAPLAN****M. Courtemanche:**

Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de réparation effectués au quai de Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.), au cours de 1947, 1948 et 1949.

**M. Courtemanche:**

Copie de toutes les feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour les travaux de protection ou d'amélioration effectués par le ministère des Travaux publics, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mai 1950, au quai situé en face de la propriété de M. Henri Leblanc, connue sous le nom de Manoir Saint-Charles, à Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.).

**QUAI DE PASPÉDIAC****M. Courtemanche:**

Copie des devis des travaux exécutés au quai de Paspédiac, comté de Bonaventure (P.Q.), à l'automne de 1949.

**ROUTE TRANSCANADIENNE AU NOUVEAU-BRUNSWICK****M. Hatfield:**

Copie de toutes lettres, correspondance, cartes et de tous autres documents échangés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1949 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick au sujet de la route transcanadienne.

**M. Prudham:** Il n'y a pas d'inconvénient à fournir tous ces documents, sous réserve seulement de l'approbation de la province du Nouveau-Brunswick.

**M. l'Orateur:** Adoptée, moyennant la réserve apportée par l'adjoint parlementaire.

**APPROVISIONNEMENTS DE DÉFENSE**

DISPOSITIONS CONCERNANT L'ACHAT OU L'ACQUISITION, L'ENTREPOSAGE DE MATÉRIAUX, ETC.

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce)** propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance pour étudier un projet de résolution ainsi conçu: